

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR
ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-701597

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8969 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : EL FATHI LAZAGNI MY AHMED
 Date de naissance : 26.09.1972
 Adresse : Les. vedra Dr D n°14 Sidi Maaruf
 Tél. : 0661 06 7629 Total des frais engagés : 249,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : [Signature]
 Date de consultation : 13 JUN 2022
 Nom et prénom du malade : MOHAMED BADREL FATHER
 Age : 45
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Bronchite - Rhinite
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 18.06.22
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDF N° : A-A-215/2019

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W21-701597

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 8969
 Nom de l'adhérent(e) : EL FATHI LAZAGNI MY AHMED
 Total des frais engagés : 249,70
 Date de dépôt : 18.6.22

Dr. WAHID Souhail
Médecine Générale
Médecine d'Urgence

Echographie - ECG
HTA
Diabète
Suivi de grossesse



الدكتور وحييد سفييل
الطب العام
طب المستعجلات

الفحص بالصدى
التخطيط الكهربائي للقلب
داء السكري - ضغط الدم
تتبع النساء الحوامل

13 JUN 2022

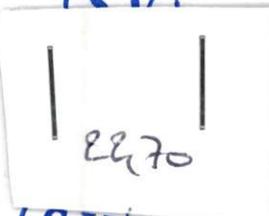
MOHAMMED .BAOQ .R FATHI .(ALAOUI)

126,30
(A) Augmentin 1g
15 x 2/r evan

(2) Rhimonycims Socket
15 x 3/r g5

(3) Docivox 1 rcp
1 - 1 - 2

T = 212,00



Pharmacie JNANE VICTORIA
Dr. Yasmine BELKHETTAB
Lot ANNASR, Bloc N° 337 - Casablanca
Tel: 05.26.10.10.40

Pharmacie JNANE VICTORIA
Dr. Yasmine BELKHETTAB
Lot ANNASR, Bloc N° 337 - Casablanca

فيكتوريا، مشروع النصر بلوك 24 رقم 201 الطابق الأول، أولاد صالح بوسكورة
Vectoria, Projet Anasr, Bloc 24 N° 201, 1er Etg Ouled Saleh - Bouskoura
الهاتف: 05 22 01 22 80 | المستعجلات: 06 02 57 26 62